



## CONTRAT DE LOCATION

### ENTRE LES SOUSSIGNES

ANIM'NATURE  
Saint-Romain  
43600 STE SIGOLENE

et **CIVILITE** Mr Mme  
**NOM** .....  
**PRENOM** .....  
**TELEPHONE MOBILE** .....  
**TAILLE DE(s) LA PERSONNE (s)** .....

### IL A ETE DIT ET CONVENU CE QUI SUIVIT =

ANIM NATURE accepte - par ce contrat - de louer ..... V.T.T (**remplir le nombre de VTT souhaités**) à Mr (Mme) ..... au prix de 22 € TTC/vélo, casque compris

- **Nombre de Casques ( ..... )**

### DUREE

Le présent bail est fait pour une durée de 1 jour soit le 9 Septembre 2018

### CONDITIONS

Le présent bail est fait sous les charges et conditions suivantes, que le preneur s'oblige à exécuter et à remplir

- 1) Il emploiera le matériel loué à l'usage auquel il est destiné et il devra le rendre à la date indiquée avec tous les accessoires. Le matériel loué est en parfait état et en bon ordre de marche.
- 2) Le preneur s'oblige à respecter toutes les mesures exigées à l'occasion de l'usage du matériel loué et en particulier à n'utiliser le matériel que pour le nombre de personnes prévues, sans surcharges. Par ailleurs, chaque preneur devra savoir faire du vélo. Le preneur se reconnaît parfaitement responsable de l'utilisation du matériel loué et du respect de toutes les règles de prudence et de sécurité, Le preneur devra savoir adapter son parcours à ses capacités techniques, le loueur ne pouvant être inquiété ou recherché à ses effets.
- 3) Au moment du départ, une pièce d'identité ou des arrhes seront laissés en dépôt de garantie.
- 4) Dans le cas d'une perte, d'abandon du matériel ou pour toute autre raison engageant des recherches, les frais occasionnés par ces recherches ou pour la récupération du matériel sont à la charge du client.
- 5) La disparition totale ou la non restitution du matériel en fin de location, pour quelle cause que ce soit, fera l'objet d'une facturation forfaitaire conforme aux taxations en cours affichées.
- 6) Les détériorations importantes telles que bris de cadres, fourches, jantes et casques sont à la charge du preneur et seront facturées.
- 7) Le preneur assure avoir contracté une assurance responsabilité civile chef de famille
- 8) Tout vélo réservé et réglé mais non pris ne sera pas remboursé.

### LU ET APPROUVE

Mr VALENTIN Guy

Fait à Lyon, le 09.09.2018

Signature avec la mention "lu et approuvé"

Sarl Anim'Nature – Saint Romain 43600 Sainte-Sigolène

Tel 04 71 66 46 87 - 06.83.04.10.84 Email [contact@anim-nature.com](mailto:contact@anim-nature.com)

Site web [www.anim-nature.com](http://www.anim-nature.com)

RCS Le Puy en Velay 433 966 660 TVA FR3943396666000014